

Un conseil de proximité au centre ville

Le quatrième conseil de proximité associe le centre, Notre-Dame, Saint-Michel et le Légué. Comme les autres, **il accueillera bientôt des habitants** et disposera d'un budget de 15000€ pour monter des projets.

démocratie locale

Le centre-ville a désormais son conseil de proximité sur un territoire élargi, de la gare et Charner au Légué, en passant par Notre-Dame et Saint-Michel. Le maire Bruno Joncour et son adjoint à la démocratie locale Philippe Guéniffey l'ont mis en place le 5 mars, en présence des élus, ainsi que des représentants des comités de quartier, associations, du monde de l'éducation, de la jeunesse, de la culture, du social et de l'économie qui le composent. Outils de démocratie participative, lieux d'échanges, de réflexion, de proposition, les quatre conseils de



Au centre-ville comme ailleurs, les représentants des différents acteurs de la vie des quartiers seront bientôt rejoints par des habitants.

proximité couvrent désormais la totalité de Saint-Briec.

Celui du Centre-ville fonctionnera sur le modèle de ses homologues des secteurs Sud, Nord et Ouest. « Ils fédèrent des acteurs de la vie locale sur le périmètre géographique concerné, avec des élus qui résident dans ces secteurs et des maires-adjoints ou conseillers délégués en charge de responsabilités liées à l'aménagement et l'animation de ces quartiers », rappelle le maire. Ils s'expriment aussi bien sur des projets à l'échelle de la Ville (les Champs, la rénovation urbaine, le plan local d'urbanisme...) que sur des actions en faveur des Briochins, à l'échelle des quartiers ou secteurs.

Des habitants acteurs

Les conseils de proximité bénéficient de deux grandes nouveautés. Ils s'ouvrent aux habitants, qui représenteront la moitié des membres. Le maire entend ainsi « impliquer davantage la population ». « Les habitants ont des réflexions, des idées, des projets à nous apporter », dit Philippe Guéniffey. Ils pourront exprimer leur vécu, leurs idées, partager leurs envies et leurs suggestions au sein de ces instances. D'autant que le budget annuel de 15 000€ désormais alloué à chaque conseil de proximité favorisera la mise en

œuvre d'initiatives. Ces derniers peuvent être variés. A l'ouest, au sud et au nord, les conseillers de proximité ont déjà plusieurs réalisations à leur actif : jardins familiaux de Cesson au nord, livret d'accueil agrémenté de nombreuses informations pratiques au sud, café des âges, pédibus à l'école du Grand Clos. Enfin les conseils de proximité s'appuient sur le dispositif mis en place depuis 2004 : les espaces de proximité relais de la mairie dans les quartiers, le service des travaux de proximité, qui mise sur la rapidité d'intervention de ses agents pour résoudre les problèmes quotidiens sur l'espace public.

* Les habitants souhaitant s'impliquer dans le conseil de proximité peuvent faire acte de candidature avant le 15 juin, auprès de Monsieur le Maire à l'aide du formulaire ci-contre, ou par courriel (collegehabitants@mairie-saint-briec.fr) ou sur le site internet www.saint-briec.fr

LES ESPACES DE PROXIMITÉ :

- CENTRE-VILLE : Hôtel de Ville, 02 96 62 54 49
- NORD : 36, rue Mathurin Méheut, 02 96 60 47 87
- SUD : Espace commercial de la Croix Saint-Lambert, 02 96 78 66 36
- OUEST : 13, rue de Penthievre - Maison de quartier Michel Fraboulet, 02 96 78 90 90



De g. à d. : Laurence de Lavenne, présidente du conseil de proximité du centre-ville, Philippe Guéniffey, adjoint à la démocratie locale et Bruno Joncour, maire.

Je participe aux conseils de proximité!

J'habite Saint-Brieuc, j'aime ma ville, j'aime mon quartier. J'ai des idées, des projets, l'envie de les exprimer et de les partager. Je souhaite participer au conseil de proximité de mon secteur, au sein du collège habitants.

Nom, Prénom

domicilié (e)

..... à Saint-Brieuc.

Age

Tél.

Courriel

Déclare faire acte de candidature afin de siéger au sein du Conseil de proximité¹ :

NORD

J'habite le quartier² : de l'Europe - de Balzac - du Plateau central - de Ginglin - de la Ville Bastard - de Cesson ;

SUD

J'habite le quartier² : de Gouédic - de la Ville Bougault - de Beauvallon - de la Croix Saint-Lambert - de la Ville Oger - de Sainte-Thérèse - de ZI et Beaufeuillage ;

OUEST

J'habite le quartier² : des Villages - de Saint-Jouan - Point du Jour/ Waron - de la Ville Hellio - de la Tour d'Auvergne - de Robien - de la Ville Jouha ;

CENTRE-VILLE

J'habite le quartier² : du Légué - de Notre-Dame - de Saint-Michel - du Centre ;

1. Entourez le secteur dont vous dépendez.

2. Cochez la case correspondant à votre quartier.

Déclare avoir été informé (e) :

- que la clôture des inscriptions est fixée au **15 juin 2009** inclus.

- qu'un tirage au sort sera effectué selon un panel par classe d'âge et par quartier.

Date

Signature

Bulletin à retourner à : Monsieur le Maire,
Hôtel de Ville - Pôle Proximité PPPV,
BP 2365 - 22023 Saint-Brieuc cedex 1



❶ Dévoilement de la plaque par les écoliers. ❷ Michel Rocard, Bruno Joncour et Marie-Madeleine Dollo. ❸ Pendant le discours de Michel Rocard. ❹ Découverte de la stèle.

L'école publique Yves Dollo aux Villages

hommage

Yves Dollo donne son nom à une école publique, celle des Villages. « Nous avons choisi cette école pour tout ce qu'elle représente, comme signification pour l'avenir et symbole d'espoir, dans un quartier en développement », a dit le maire Bruno Joncour, en dévoilant une stèle sculptée par l'artiste Bernard Potel, le 13 mars dernier. L'ancien Premier Ministre Michel Rocard s'est montré très ému de participer à cette « cérémonie républicaine » pour son « pote », en présence de la famille d'Yves Dollo, d'une foule d'élus de tous horizons politiques, de militants et amis, des professeurs et écoliers.

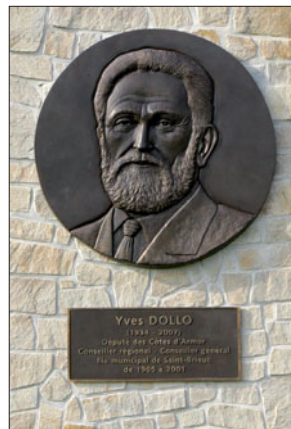
La Ville rend ainsi hommage « à un élu briochin qui a participé pendant quarante années à la vie locale, à l'animation de la cité et à son développement », à « un homme passionné de sa ville qui croit que la dimension humaine est une juste cause ». Conseiller municipal dès 1965, maire adjoint de Saint-Brieuc de 1977 à 2001, aux côtés de Yves Le

Foll puis Claude Saunier, il fit deux mandats de député, fut conseiller général et régional. Bruno Joncour a souligné « la fidélité d'Yves Dollo à ses convictions, aux valeurs de la démocratie

et de la République, à son territoire et à sa région, à sa famille et à ses amis ».

L'ancien Premier Ministre est de ceux là. Yves Dollo a ainsi fait « tout son parcours dans le sillage de Michel Rocard ». Les deux hommes se sont rencontrés sur les mêmes engagements : Yves Dollo a adhéré au PSU avec Antoine Mazier sur la question de la guerre d'Algérie, il a aussi partagé toutes les convictions de l'ancien Premier Ministre autour de la social-démocratie. « Yves Dollo,

le professeur, l'élu local avait la passion de la proximité, de l'égalité des chances, et de faire partager l'accès aux services publics. Homme de talent et d'ouverture, il se battait pour ses dossiers ». En tant que député, il fut enfin un « fervent combattant de l'union européenne. »



La stèle a été sculptée par l'artiste Bernard Potel.

© Dominique Morin

Des animateurs à l'écoute dans les quartiers

Les centres sociaux, la MJC du Plateau et le Cercle accompagnent les habitants dans la rénovation urbaine, avec l'aide de deux animateurs recrutés par la Ville.

rénovation urbaine

Chacun des deux quartiers concernés par la rénovation urbaine a désormais son animateur-coordonnateur intégré au volet humain de l'Anru : Xavier Le Brun à Balzac-Europe-Ginglin et Thierry Villetard à la Croix Saint-Lambert seront à l'écoute des habitants tout au long de cette opération. « On ne peut pas mener la rénovation urbaine, qui consiste à améliorer le cadre de vie des habitants, à renouveler les quartiers, sans prendre en compte la dimension humaine », rappelle Marie-Claire Diouron, maire-adjointe en charge du dossier. Grâce à ce recrutement, financé en partie par l'Etat, « l'accompagnement de proximité se fera au quotidien, auprès de tous les habitants » : ceux qui vont déménager et ceux qui restent, ceux dont l'appartement sera réhabilité et ceux qui, sans être directement concernés par l'ANRU, auront bientôt de nouveaux voisins. « Tout cela va durer plusieurs années et occasionnera des changements importants »,



© Geneviève Leprohon

Xavier Le Brun et Thierry Villetard privilégient l'écoute et le dialogue, sur le terrain.

souligne Thierry Villetard. Il est indispensable de « répondre aux questions, d'informer, de rassurer et de permettre aux habitants de s'exprimer », s'accordent à dire les partenaires. Et ce au delà des nombreuses réunions publiques.

Favoriser l'expression des habitants et la citoyenneté

Xavier Le Brun et Thierry Villetard iront à la rencontre des habitants lors des fêtes de quartier, d'actions culturelles ou de temps de convivialité. Ils s'appuieront sur des acteurs qui ont déjà ini-

tié des dynamiques dans les quartiers : les centres sociaux, la MJC du Plateau et le Cercle ont monté un programme d'accompagnement socioculturel de l'ANRU, qu'ils conduiront avec leurs partenaires de terrain. Ils mettront en avant la citoyenneté, pour mieux construire les quartiers de demain.

A la Croix Saint-Lambert, « un lieu éphémère dédié à la rénovation ouvrira cet été au bas de la tour 4 », énonce Claudine Dagorne, directrice du centre social. Le public y sera accueilli en toute simplicité. Les ateliers artistiques, des expositions pourront s'y dérouler.

Dans le secteur Est, Balzac-Europe-Ginglin sont concernés. Ils seront bientôt reliés par une liaison piétonne et cyclable, qui permettra de mieux circuler et apprendre à se connaître. Le centre social et la MJC du Plateau ont eu l'idée d'un papyrus qui se déroulera de la même manière, pour recueillir la parole des habitants. Xavier Le Brun ira à leur rencontre dans un minibus ou bus aménagé, au rythme des travaux.

• Pratique : Les habitants peuvent d'ores et déjà rencontrer Xavier Le Brun au centre social du Plateau (02 96 75 08 34), Thierry Villetard au centre social de la Croix Saint-Lambert, (02 96 75 08 34).



© Cl.

Les centres sociaux, la MJC et le Cercle ont monté un programme d'accompagnement social en lien avec la Ville.

hygiène

Des Goélands à signaler

Comme chaque année, le service communal d'Hygiène et Santé lance sa campagne de stérilisation des œufs de goélands. Elle permet de limiter la nidification de ces oiseaux qui occasionnent des dégâts sur les toitures et des nuisances sonores pour les riverains. La Ville intervient dans le respect de la réglementation, sous le contrôle du ministère de l'Environnement, avec l'aide d'une société spécialisée. Cette dernière asperge les œufs d'un liquide qui rend la ponte des goélands stérile, sans que ces derniers s'en aperçoivent. Le procédé est totalement inoffensif pour les oiseaux.

Pour faciliter cette intervention, les Briochins sont invités à signaler au service Hygiène Santé la présence d'éventuels nids sur leurs toits et à en faciliter l'accès. Dans un souci d'efficacité, l'intervention se déroulera en deux temps, du 4 au 15 mai et du 1^{er} au 12 juin.



© Service Hygiène-Santé

Il est par ailleurs recommandé de ne pas ôter les œufs du nid (ce qui entraînerait une deuxième ponte); de ne pas détruire les nids (aussitôt rebâti par les couples); de ne pas nourrir les oiseaux.

Cette stérilisation s'avère efficace pour les goélands. Les agents dénombraient « 300 nids pour le seul centre-ville lors de la première campagne en 1993. En 2008, nous en comptons 150 dans le centre-ville et la zone industrielle », précise Thierry Corme, au service Hygiène-santé. Mais pour éviter toute nouvelle hausse de la population, la Ville doit continuer d'intervenir tous les ans.

Pour les étourneaux, la Ville a acquis deux appareils qui effarouchent ces oiseaux, l'un mobile, l'autre installé à Ty Coat où ils avaient occasionné de gros dégâts et où les riverains sont désormais tranquilles. Une réflexion est également lancée sur les pigeons, sachant que chaque espèce appelle une solution bien spécifique.

• Service Hygiène-santé, 02 96 62 55 47.

Visite guidée des Champs



© Dominique Morin

Le conseil municipal a découvert le centre commercial en chantier : le gros œuvre s'achève pour laisser place à l'aménagement des enseignes.

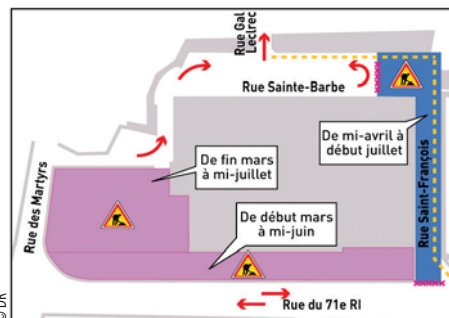
centre-ville

De l'espace : c'est l'impression qui se dégage du centre commercial Les Champs et de ses abords, un impressionnant chantier. Les élus du conseil municipal, les membres du comité de direction et techniciens de la mairie ont eu l'occasion de le visiter en mars, guidés par Spie Batignolles Immobilier et l'architecte-urbaniste de Reichen et Robert & associés. Le gros œuvre est quasiment achevé. Les cellules sont livrées « brutes » aux enseignes qui les aménageront dans les mois qui viennent: doublage, faux plafonds, électricité, façades des

magasins, décoration intérieure etc. Monoprix a pris possession de ses 1300 m², avec accès direct sur le parking, fin février. Deux autres moyennes surfaces suivent en avril, chacune sur deux niveaux : Chapitre.com sur 1200 m² et H&M sur 1500 m².

La visite a permis d'emprunter les quatre entrées faisant des Champs un centre ouvert sur la ville. L'allée centrale et celle située face à la rue du Général Leclerc conduisent vers les deux places intérieures, l'une couverte, l'autre ouverte mais protégée : le magnolia planté là sera comme un point de repère central dans l'équipement. Juste à côté, les restaurants offriront une vue sur le jardin de la place Allende.

Ici et là, ascenseurs et escalators faciliteront les circulations. Ils mèneront jusqu'au parking, aménagé sur deux niveaux en sous-sol ; il offrira un aspect très soigné et les services de Q Park, son propriétaire. A l'extérieur, la toiture et les façades seront agrémentées de plantations sur 7000 m² de terrasses : un vert qui se mêlera au blanc et à l'anthracite des façades, pour le plaisir des yeux mais aussi dans un souci de bonne gestion des eaux de pluie. Une esplanade sera aménagée côté 71^e RI. Les rues Saint-François et Sainte-Barbe offriront aussi un bel espace piéton; le public peut d'ores et déjà l'entrevoir, de part et d'autre de l'entrée de verre. Un premier aperçu, avant l'ouverture programmée tout début septembre.



© DR

— accès piéton Zone de travaux bloquant la circulation

Nouvelle phase de travaux autour des Champs, notamment place Allende et le long du 71^e RI.

Bientôt un giratoire à la Croix-Perron

circulation

Le principal carrefour à feux de Robien sera aménagé en giratoire en 2009. Des premiers travaux de réseaux eau et assainissement ont lieu jusqu'à la mi-mai. Une pause sera marquée le temps de laisser passer les coureurs des Championnats de France de cyclisme et l'été. Puis le chantier reprendra en septembre-octobre sur trois mois. «Ce giratoire est un équipement très attendu, détaille Alain Cadec, maire-adjoint en charge des espaces publics et de l'environnement. Il permettra de fluidifier la circulation». 5 000 à 7 000 véhicules empruntent chaque jour ce carrefour sur les axes Tréguieux et Abbé Garnier, 3 000 à 4 000 rues du Pont Chapet et Hoche. Sur cet axe

très routier, les services municipaux ont aussi travaillé sur la place accordée aux déplacements doux : bus, vélos, et piétons.

Un aménagement paysager de qualité accompagnera ce projet, sur le carrefour et les rues qui le forment. «C'est d'autant plus important que la Croix Perron est une entrée de ville pour ceux qui arrivent par le rond point de Brézillet», remarque Alain Cadec. Le mobilier urbain, l'éclairage public, les espaces verts, l'aménagement d'une placette contribueront à donner un nouveau visage à la Croix Perron.

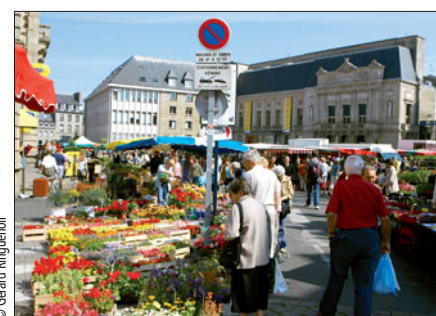
L'organisation des travaux a été étudiée pour éviter la fermeture du carrefour et limiter les incidences sur la circulation. Ces dernières seront communiquées au fur et à mesure sur le site internet de la Ville et dans la presse.

en bref

Élections européennes. Le scrutin a lieu le dimanche 7 juin. Pour voter, se présenter avec une pièce d'identité et sa carte d'électeur.

Art Rock. En raison du festival Art Rock, le public retrouvera les commerçants du marché de la place de la Résistance sur la place Général de Gaulle les mercredi 27 et samedi 30 mai.

Par ailleurs, le montage de la scène principale sur le parking Poulain Corbion aura lieu du 24 au 28 mai, le démontage du 31 mai au 4 juin. Durant toute cette période, le public est invité à se reporter sur d'autres sites de stationnement.



© Gérard Ringuenoir

communication

Informez sur les travaux. Voirie, eau et assainissement, élagage des arbres, éclairage public, mobilier, travaux de proximité etc., les interventions de la Ville sur le domaine public sont quotidiennes. Elles permettent d'améliorer le cadre de vie des Briochins mais ont aussi des incidences ponctuelles sur la circulation des véhicules et des piétons. La Ville met en place une signalétique constituée de panneaux, destinée à informer aussi bien les riverains que les passants sur la nature et la durée des travaux.



© Gérard Ringuenoir

travaux

Rue de la Hunaudaye. Courant avril, le cheminement piéton sera mis en sécurité rue de la Hunaudaye, depuis le débouché de la rocade bd de l'Atlantique, en direction de l'école.

Rue de la Fontaine. Les travaux programmés par les services municipaux visent à sécuriser la traversée piétonne devant l'école Saint-Brieuc, un endroit caractérisé par un manque de visibilité. L'axe sera traité pour mieux réduire la vitesse et un panneau d'alerte lumineux sera installé.



© Gérard Ringuenoir

écoles

Les inscriptions lancées

La campagne d'inscriptions scolaires 2009-2010 est lancée. Elle concerne les enfants qui fréquentent pour la première fois une école publique briochine maternelle ou élémentaire et ceux qui rentrent au CP. Documents à fournir : livret de famille, justificatif de domicile, carnet de santé, certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant. Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 30, 4 rue Poulain Corbion (sous le porche). Renseignements : 02 96 62 53 33.



© Morgane Fozzon



Départ pour des patrouilles en centre-ville et aux Villages, jusqu'au Bois Boissel.

L'efficacité du vélo

police

Un sixième agent a rejoint la brigade vélo de la police municipale, une équipe qui se développe depuis sa création en 2004. « Nous avons de très bons retours de la population », souligne Gilles Adragna, chef de la police municipale. Ces patrouilles ont été « mises en place par Bruno Joncour, dans un souci de proximité, de même qu'ont été développées des patrouilles pédestres et une présence dans les bus ». A vélo, les policiers ont « un

contact plus facile avec les habitants ». Grâce à ce mode de déplacement plus rapide que la marche, les policiers multiplient les allées et venues en centre-ville et vont plus loin dans les quartiers. Ils accèdent désormais à des sites où ils n'intervenaient que peu auparavant, notamment les parcs, jardins et vallées. « Nous pouvons désormais y faire respecter les arrêtés municipaux, concernant la tenue des chiens en laisse, la circulation des scooters, ou encore la consommation d'alcool », précisent-ils. Et ils font des économies de carburant ! ■

civisme

Des chiens à tenir en laisse



© Gérard Ringuenot

La tenue des chiens en laisse est une obligation qui s'impose à toutes les espèces quelles que soient les circonstances : sortie matinale (pas question de lâcher l'animal dans la nature), promenade dans les jardins publics... Elle permet à tous de bien accepter les animaux dans la ville, de se sentir à l'aise en leur compagnie. « Les propriétaires sont persuadés que leur chien est bien éduqué mais s'ils ne le tiennent pas, ils ne le maîtrisent pas de la même manière », expliquent les policiers municipaux. Cela peut susciter la crainte des personnes croisées, voire un accident. La tenue des chiens en laisse fait l'objet d'un arrêté préfectoral, que les policiers s'atta-

chent à faire respecter, en distribuant des timbres-amendes à 68€ au besoin. Quant aux chiens lâchés le matin, ils entrent dans le cadre de la divagation, dès lors qu'ils se trouvent à plus de 100 mètres du propriétaire : dans ce cas c'est la capture ; les frais peuvent dépasser 200€.

permanences des élus

Le maire et ses adjoints se tiennent à votre disposition, sur R/V auprès de leurs secrétariats.

■ Bruno Joncour

Maire de Saint-Brieuc.

Mardi de 9h30 à 12h, sur R/V au 02 96 62 54 18.

■ Alain Cadec,

1^{er} adjoint en charge de l'environnement, de l'aménagement de l'espace public et du développement durable. Le samedi de 10h à 12h. 02 96 62 54 24.

■ Marie-Claire Diouron,

2^e adjointe en charge du développement, de l'urbanisme, de l'habitat et de la rénovation urbaine. Le jeudi de 16h à 18h. 02 96 62 54 21.

■ Yannick Mayeux,

3^e adjoint en charge de la culture et des relations européennes.

Le jeudi de 14h à 17h30. 02 96 62 56 95.

■ Brigitte Blévin,

4^e adjointe en charge des ressources humaines, des relations publiques et de la coopération décentralisée.

Le mardi de 14h à 16h. 02 96 62 54 21.

■ Roger Bonnin,

5^e adjoint en charge de la sécurité, du patrimoine et des travaux de proximité.

Le vendredi de 10h à 12h. 02 96 62 54 21.

■ Odile Rault,

6^e adjointe en charge de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

Le lundi de 10h à 12h. 02 96 62 54 24.

■ Pierre Delourme,

7^e adjoint en charge de l'action sociale, des personnes âgées, des personnes handicapées et des finances.

Le mercredi de 14h à 16h. 02 96 62 54 24.

■ Joëlle Le Gagne,

8^e adjointe en charge de la famille, de la petite enfance, de la solidarité et de la santé.

Le mercredi de 14h30 à 17h. 02 96 62 54 21.

■ Gérard Bléjean,

9^e adjoint en charge des sports et de la jeunesse.

Le jeudi de 14h à 17h30. 02 96 62 56 95.

■ Philippe Guéniffey

10^e adjoint en charge de la démocratie locale, de la vie associative, de l'administration générale et des nouvelles technologies.

Le vendredi de 14h à 17h30. 02 96 62 56 95.

■ Élisabeth Séité,

11^e adjointe en charge du commerce, du tourisme et de l'animation de la ville.

Le lundi de 14h à 16h. 02 96 62 54 21.